

POINTS DE VIGILANCE POUR LA LECTURE DES PPMS

- 1. Présence d'un numéro de téléphone de cellule de crise (page 1)
 - 2. Numéro différent de celui de l'école (page 1)
 - oui non
- 3. Liste de secouristes présents dans l'école (page 2)
- 4. Précision sur la présence d'enfants ou d'adultes à besoins particuliers (page 2)
- 5. Présence des plans orientés de l'école correctement légendés
- 6. Présence d'un plan de masse précisant les voies de circulation (ferrées, routières, navigables) autour de l'école (page 4)
- 7. Existence d'un code d'alerte à l'intérieur de l'école (page 7)
- 8. Code différent du signal d'évacuation (page 7)
- 9. Répartition correcte des missions des personnes en précisant le type de personnel (enseignant, communal... page 8)
- 10. Existence de suppléants en cas d'absence (page 8)
- 11. Renseignements de page 4 cohérents avec ceux des pages 8 et 9
- 12. Existence d'un lieu de mise en sûreté dans l'école pour chaque risque identifié (à partir de la page 10) <http://www.prim.net/>
 - industriel transport de matière dangereuse tempête séisme inondation
- 13. Existence d'un lieu de mise en sûreté en dehors des murs de l'école pour chaque risque identifié
 - industriel transport de matière dangereuse tempête séisme inondation
- 14. Poste de radio calé sur la fréquence 101.4 Mhz + des piles récentes
- 15. Présence de la fiche chef cellule de crise et de la fiche enseignant proposées en pièces jointes
- 16. Ajouter au dossier PPMS les annexes 2 – 7 et 10 du BO HS n°3 du 30 mai 2007 et en conserver un exemplaire dans chaque local de mise à l'abri.
<http://www.education.gouv.fr/bo/2002/hs3/default.htm>

FICHE CHEF DE CELLULE DE CRISE (Directeur)

1. déclencher l'alarme, activer le PPMS
2. allumer la radio : fréquence 101.4 Mhz
3. s'assurer de la mise en place des différents postes
4. établir une liaison avec les autorités et transmettre aux personnels les directives des autorités
5. consigner chronologiquement toutes observations et messages téléphoniques
6. s'assurer de la fiabilité du message téléphonique en rappelant la personne
7. informer les secours de la présence éventuelle d'un groupe d'enfants hors de l'école
8. attendre les secours ou la fin de l'alarme
9. organiser le retour des élèves dans leur foyer

FICHE ENSEIGNANT

1. compter les élèves et relever les absents (page 29)
2. respecter sa mission (page 8)
3. se mettre à l'abri à l'endroit prévu
4. éviter d'allumer ou d'éteindre inutilement la lumière ou tout appareil électrique
5. rassurer les élèves
6. porter secours aux éventuels blessés (annexe 10 du BO HS n°3 du 30 mai 2002)
<http://www.education.gouv.fr/bo/2002/hs3/default.htm>
7. occuper les élèves avec des activités calmes (économiques en oxygène)
8. attendre le signal de fin d'alerte ou l'ordre d'évacuation
9. avant de quitter le local de confinement, aérer les voies d'accès pendant 10 minutes